

## **Assemblée Générale de la « Société de Sociologie du Sport de langue française »**

Le **26 octobre 2004**, à l'**Université Paris XI Orsay**, lors du deuxième Congrès de la Société : « Vivre du sport/pour le sport »

### **Ordre du jour :**

- Rapport moral ; les activités en cours et à venir
- Rapport financier

En préambule il est rappelé que nous ne sommes pas dans une année électorale ainsi que ces décisions prises lors de l'AG du 28 novembre 2003 (Paris X) :

Un changement du calendrier des années de Congrès a dû alors être posé après le constat de la superposition du congrès de la SSSLF et des Carrefours d'histoire du sport en 2004. Dans la mesure où ces congrès peuvent intéresser un même ensemble de chercheurs il faut trouver une alternance qui évite la concurrence (pour 2004, un arrangement avec T. Terret a permis que les deux congrès s'enchaînent sans se superposer). Si on poursuit les années paires, on se trouvera donc en compétition avec Les carrefours d'Histoire du sport ;

*La décision de modifier l'année pour notre congrès a été votée et adoptée à la majorité lors de l'AG de Novembre 2003. En conséquence, les mandats des élus du C.A. ont été prolongés d'une année. La prochaine AG électorale aura lieu à l'occasion du congrès 2005. (Voir CR de l'AG 2003).*

### **I - Rapport moral pour 2003-2004 :**

**L'année 2003-2004** est une année qu'on peut dire riche en activités scientifiques :

- réalisation de la première journée d'études de la SSSLF : « Sport et société : pour un questionnement des catégories de sexe » co-organisée par C. Mennesson (équipe SOI Toulouse) et C. Louveau (URCS, Paris XI) ; journée à laquelle ont été conviés des sociologues « hors le champ staps » pour des conférences introductives et des doctorants de notre champ. Un ouvrage co-dirigé par C. Louveau et C. Mennesson est en préparation
- réalisation du 2<sup>ème</sup> Congrès de la SSSLF actuellement par l'équipe URCS de Paris XI (125 communications et quelque 180 inscrits)
- les actes du congrès de Toulouse 2002 : il a donc été gardé, après double expertise, environ 25 papiers sur les quelque 80 envoyés ; beaucoup de navettes ont eu lieu entre l'éditeur (L'Harmattan) et l'équipe de Toulouse. On peut regretter que le livre ne soit pas disponible à ce jour il doit sortir d'ici une dizaine de jours

**NB : Depuis l'AG, l'ouvrage est sorti chez l'Harmattan. Il est désormais disponible chez les libraires ... Références : Dispositions et pratiques sportives, Paris, Ed. L'Harmattan, coll. Sport en société, 2004 au prix de 31 Euros**

## Présentation et discussion sur les activités en cours de l'association

### 1er° point : la revue.

Jacques Defrance et Olivier Hoibian rappellent la mise en place du Groupe de travail mandaté (Jean-Charles Basson, Olivier Hoibian, Jacques Defrance pour la SSSLF, et André Gounot pour la jeune Société Française d'Histoire du Sport. A l'issue de la réunion de travail de ce groupe, un projet d'organisation et de fonctionnement de la revue a été élaboré.

**Titre possible** : Sciences sociales et Sport.

**Visée** : Revue à caractère scientifique, visant à terme une reconnaissance par la communauté scientifique et une indexation.

La revue sera **diffusée** par l'intermédiaire du réseau associatif ( 3SLF – SFHS ) avec une gestion des abonnements par les éditions L'Harmattan .

**Périodicité** : 2 numéros par an : 150 à 180 pages (12 à 15 articles). : 13,5 x 21,5

12 € par n°, soit 24 € par an. (revue « rentabilisée » à partir de 60 abonnements par an)

C'est un « prêt à cliquer » qui devrait être donné à L'Harmattan ce qui implique 500 à 700 euros de frais par numéro pour financer la mise en page

**Fonctionnement** : le CA comprendrait 9 membres, 1 rédacteur en chef, alternance entre les deux sociétés pour cette direction (tous les 4 ans)

Le comité de rédaction comprendrait 4 membres de la SSSLF et 4 membres de la SFHS ; il y aurait un Comité scientifique

Des questions sont encore en suspens : - le cadre juridique de la publication ? ; le directeur de la publication ? arrêter le titre ? harmonisation des conditions d'adhésion entre les deux sociétés ?

Un débat est engagé à propos du montage de cette revue par les deux sociétés savantes ; les deux sociétés ont une histoire différente. Comment peut-on en tenir compte ? Doit-on avoir une représentation paritaire à tous les niveaux de la revue ? Doit-on envisager par exemple une parité des publications, sachant que les articles peuvent être selon « arrivage » plus nombreux en histoire ou en sociologie...et d'ailleurs faut-il peut-on les catégoriser ainsi ? ? Peut-on être rédacteur de cette revue sans être membre d'une Equipe d'Accueil ? Prend-on des risques dans cette collaboration ? Ne serait-il pas souhaitable d'élargir vers d'autres laboratoires, hors STAPS, les appuis et personnes sollicitées (UMR, EHESS ?), pour le comité de rédaction comme pour le comité scientifique ?

J. Defrance souligne à ce propos que l'objectif étant de créer une revue prise en compte par le CNU, cela implique un travail conséquent. On peut penser que ceux qui « iront au charbon » seront de ce fait probablement issus des STAPS.

Cette discussion parfois animée ne débouche pas sur une décision particulière, le groupe ayant en quelque sorte quitus pour poursuivre son travail sur ce projet de revue.

L'échéancier prévu : en décembre ou janvier prochain : réunion des bureaux des deux sociétés ; en février 2005, constitution des comités de rédaction et scientifique. La publication du premier numéro de la revue est envisagée pour la fin 2005 ou le début 2006.

### 2° le site et la lettre.

Différentes rubriques ont été créées sur le site et D. Jorand (coordinateur du site) rappelle le lancement de « la Lettre » pour diffuser toutes sortes d'informations à l'ensemble de notre communauté (« séminaires », « colloques », soutenances de thèses », « rapports et compte rendus », « publications des membres de la SSSLF ») ; tous les adhérents ont eu cette

information et doivent dorénavant **apporter leur contribution afin que notre société vive** en dehors et au delà des congrès qui nous rassemblent.

### **3° point : le congrès 2005**

**Le troisième congrès de la SSSLF aura donc lieu en 2005** (du fait du changement de date adopté). Un appel pour l'organisation a été lancé en juin 2004. Aucune proposition n'est arrivée au président. M. Raspaud tient à préciser pourquoi il ne reconduit pas la candidature de Grenoble proposée pour 2004 : il ne souhaite pas être en concurrence avec l'ACAPS ; il pose la question d'une autre date dans l'année, question qui ne donne pas lieu à discussion ou proposition. L'équipe de Nantes, le CENS représenté par G. Loirand, se porte candidate pour organiser le congrès de 2005

### **4° point : liens avec d'autres sociétés.**

Le congrès de l'AFS a eu lieu en février 2004 à Villetaneuse (région parisienne) et plusieurs sessions du groupe « sociologie du sport et des A.P. » ont eu lieu. P. Trabal mentionne son hésitation à créer un réseau thématique car ces sessions ont eu peu de public (il y avait environ 40 réseaux Thématiques) et les chercheurs se sont retrouvés entre eux. Au prochain congrès de l'AFS il est envisagé de faire des sessions conjointes avec d'autres champs.

## **II - le rapport financier pour 2003-2004.**

Solde 2003 = 2282.55 euros

Recettes adhésions = 495 euros

Dépenses = 207 euros

Solde 2004 = 2570.25 euros

Un Bilan est fait à propos des adhésions et surtout des cotisations:

- en 2002 = 109
- en 2003 – 2004 = environ 64 adhérents pour « le collège des docteurs » et 33 adhérents pour « le collège des doctorants » soit un total de pratiquement 100 membres.

Nous avons noté que les appels à cotisation ne sont pas très fructueux pour l'an passé et il semble qu'il y ait des ambiguïtés sur la période couverte étant donné que nombre d'entre nous raisonnent en année universitaire et non civile.

Le CA a donc été décidé que **la période d'adhésion et de cotisation serait dorénavant l'année civile** (décision ne nécessitant pas de vote car possible par les statuts).

Le 15 octobre de chaque année sera la date limite de demande d'adhésion pour les nouveaux adhérents (afin que le CA se prononce sur cette demande); seuls les adhérents pourront payer leur cotisation sur place afin de pouvoir participer au vote lors des AG annuelles (lors du congrès ou de la journée d'étude)

***Pour 2005, l'appel à cotisation sera lancé en janvier 2005.***

*Un dernier mot concerne la **publication issue du présent congrès « Vivre du sport/pour le sport »** : l'équipe a adressé à tous les participants des consignes pour la mise en forme et la soumission des textes. La date limite pour l'envoi de ces textes a finalement été le 20 décembre 2004 ([catherine.louveau@staps.u-psud.fr](mailto:catherine.louveau@staps.u-psud.fr)). Il est rappelé que ces textes seront expertisés (double expertise) ce qui en fait une publication avec comité de lecture.*

Compte rendu de l'AG rédigé par C. Louveau, secrétaire de la SSSLF